



# Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

## DÉCLARATION À L'OCCASION DU 08 MARS 2025 – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

En cette Journée internationale des droits des femmes, le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi (MFFPS) rend hommage aux femmes victimes d'atrocités, de torture, d'incarcérations injustes et autres violations des droits humains au Burundi.

Cette année, nous avons choisi de consacrer cette journée à celles qui, bien que brisées par des violences, continuent de lutter pour leur dignité, leur liberté et leur justice. Les violences que subissent ces femmes, qu'elles soient physiques, sexuelles, économiques, institutionnelles ou carcérales, témoignent de l'impunité qui règne au Burundi ainsi que des défaillances d'un système qui échoue à les protéger.

Les violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes et filles burundaises se manifestent sous de multiples formes. Victimes de torture et de détention arbitraire, elles sont souvent prises pour cible dans le cadre de répressions politiques et sociales. Depuis 2015, des centaines de femmes ont été détenues injustement, souvent dans des conditions inhumaines, et ont subi des violences sexuelles ainsi que des actes de torture et de mauvais traitements. Ces exactions, commises par des agents de l'État et des groupes proches du pouvoir, ont plongé ces femmes dans des souffrances innommables et ont fait de leur combat pour la justice un combat contre l'impunité.

Des femmes, incarcérées de manière injustifiée, continuent de souffrir dans des prisons surpeuplées, où elles sont victimes de violences physiques et sexuelles, souvent pour des raisons liées à leur engagement politique, leur affiliation supposée à des opposants ou même leur volonté de défendre leurs droits. Ces détentions arbitraires, dont beaucoup sont liées à des actions politiques pacifiques, constituent une forme flagrante de violence institutionnelle et sont un exemple clair de l'impunité dont jouissent ceux qui commettent ces crimes.

Les violences économiques sont aussi particulièrement cruelles et ciblent principalement les femmes qui exercent le commerce ambulant, "les femmes marchandes", qui bravent chaque jour la misère pour nourrir leurs familles et sont traquées comme des criminelles. Leurs maigres gains leur sont arrachés par des forces de l'ordre censées les protéger. Elles fuient, elles pleurent, elles résistent. Chaque jour est une lutte pour survivre. À Bujumbura, de nombreuses femmes dépendent de cette activité pour nourrir leurs familles. Pourtant, elles sont constamment traquées par la police, accusées d'activités illégales et forcées à fuir à chaque



## Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

apparition des forces de l'ordre. Cette violence continue engendre des souffrances physiques et psychologiques profondes, mais malgré cette répression brutale, ces femmes persistent dans leur lutte pour l'autonomie économique.

Les violences institutionnelles, quant à elles, sont aggravées par le manque flagrant de politiques publiques efficaces pour protéger les femmes et lutter contre les crimes à leur encontre. L'absence d'une volonté politique affichée de punir les responsables et l'impunité généralisée contribuent à un climat de violence et d'injustice. Les victimes se retrouvent sans recours et sans protection, alors que les institutions, au lieu de garantir la justice, deviennent souvent complices de ces abus. Ce manque de responsabilité institutionnelle permet à ces violences de se perpétuer et prive les femmes de leurs droits fondamentaux.

Ces actes de torture sont souvent perpétrés dans l'impunité la plus totale. Les autorités burundaises, au lieu de protéger les victimes, ferment les yeux, voire cautionnent ces atrocités. La peur empêche de nombreuses survivantes de porter plainte, et celles qui osent le faire sont intimidées ou réduites au silence.

En ce 08 mars 2025, nous lançons un appel : à la fois pour honorer la mémoire de celles qui souffrent et pour exiger justice pour toutes les femmes victimes de ces atrocités. Nous appelons à une action pour mettre fin à l'impunité et pour que les responsables de ces crimes soient enfin tenus responsables.

Nous nous engageons à continuer de lutter, aux côtés de toutes celles qui ne peuvent se taire, pour un Burundi où la paix, la sécurité et les droits des femmes sont respectés et protégés.

**Fait ce 8 mars 2025**

Jeanne d'Arc Zaninyana

Directrice Exécutive du MFFPS